

Le mariage en Italie

Le mariage est un des rites publics les plus importants dans la culture italienne. L'importance du mariage comme élément central de l'identité sociale et psychologique de l'individu émerge lorsqu'on le compare à d'autres sociétés occidentales comme le Canada, où l'identité sociale et psychologique se développe par l'entremise de dynamiques qui engagent le Soi surtout dans des rapports de travail (par exemple, une personne se réalise plus par le travail, où le rapport de l'individu avec d'autres personnes est encadré par la culture institutionnelle). En Italie, le mariage comme fait social est tellement riche en significations qu'il assume un caractère polysémique et pluridimensionnel pour les individus, qui réussissent difficilement à se réaliser à l'extérieur de celui-ci. En contraste avec le Canada, en général un Italien ou une Italienne célibataire, surtout d'origine modeste, est considéré comme étant partiellement handicapé sur le plan social et psychologique, tandis qu'une personne divorcée est vraiment *disgraziata*, 'malheureuse'. Ironiquement, l'Italie est le pays européen où le nombre de célibataires a depuis très longtemps été parmi les plus élevés de l'Europe, approximativement dix pour cent de la population. L'âge au premier mariage est aussi plus haut comparé à la moyenne européenne, soulignant non seulement l'importance du mariage, mais les difficultés sociales et financières qui souvent limitaient les possibilités de mariage.

Il faut d'abord souligner que le concept de «la culture italienne» est une généralisation qui déforme la richesse des multiples traditions distinctes du paysage socioculturel italien. L'Italie est une agglomération de plusieurs cultures régionales et même locales, chacune avec ses traditions: la langue, les coutumes, l'économie, le travail, l'alimentation, les croyances religieuses (en dépit d'une adhésion publique au catholicisme), les rituels et les célébrations publics. Cependant, toutes ces sous-cultures régionales définissent le mariage de la même façon, c'est-à-dire comme le plus important des trois rituels du cycle de vie (baptême, mariage, funérailles), et elles l'entourent d'un symbolisme très riche. Bien sûr, il y a des variations d'une région à l'autre, mais la centralité du mariage demeure invariable sur l'ensemble de la péninsule. La richesse et la densité des coutumes qui entourent le mariage sont la preuve que partout il constitue un élément fondamental de l'organisation de vie sociale et de l'identité psychologique des individus, et ceci parmi toutes les classes sociales.

En général, l'intensité symbolique et le nombre de rites qui l'entourent sont une manifestation directe de l'importance que la société attribue au mariage. Quand une société voit le mariage comme encadrant l'identité principale de l'individu, il est fort probable qu'elle sera présente, dans un sens métaphorique, comme troisième partenaire du mariage. Pour les ethnologues, l'Italie est un exemple classique d'une société où le mariage est vu comme jouant un rôle très important pour établir la stabilité sociale et psychique parce qu'il définit les paramètres structurels et surtout rhétoriques de la famille. Les célébrations publiques qui entourent le mariage sont donc fortement ritualisées. Elles ont comme but, d'une part, signaler à la communauté le changement de statut du couple et, d'autre part, de souligner l'importance de l'union aux époux. Le public qui assiste aux cérémonies n'est pas présent uniquement pour participer à la joie du nouveau couple, mais pour témoigner du changement de statut des individus et du fait qu'ils seront désormais considérés comme membres adultes de la communauté. Dans un sens, les témoins représentent la communauté qui veut obliger le nouveau couple d'assumer toutes ses responsabilités. Et ceci, non seulement dans des contextes «traditionnels» (par exemple, dans les zones rurales dominées de populations paysannes plus conservatrices), mais bien dans l'ensemble de la péninsule, puisque la famille demeure tout autant reconnue comme partie intégrale de la société dans le discours populaire même dans les milieux urbains et dans les secteurs les plus modernes de la société italienne. Somme tout, le mariage reste pour les Italiens un événement central de leur vie en dépit des changements majeurs (l'américanisation, l'eupéanisation, la mondialisation – toutes des pressions venues de l'étranger) survenus au cours des 20 dernières années.

Prenons le Canada comme point de départ pour souligner l'importance du mariage en Italie. En 1997 (année choisie afin de faciliter la comparaison, puisque celle-ci était au moment de rédaction la plus récente pour laquelle existent des données italiennes comparables aux données canadiennes), 1,290,586

Canadiens et Canadiennes étaient divorcés sur une population de 29,987,214 individus, selon Statistiques Canada. Ceci est approximativement une proportion de 4,3 % de la population. De ces 30m de Canadiens, 14,6m sont mariés, soit un peu moins de la moitié de la population totale (une proportion de 48,6%). Au cours de la même année, 67,408 couples se sont divorcés. Par compte, l'Institut italien de la statistique (ISTAT, homologue à Statistiques Canada) déclare que 33,342 couples italiens se sont divorcés en 1997, soit moins de la moitié du total canadien, et ceci, dans une population qui dépassait 57m d'habitants. Autrement dit, il y a beaucoup moins de divorces en Italie, mais dans le contexte d'une population deux fois plus nombreuse et avec une proportion d'individus mariés légèrement supérieurs à la proportion canadienne (selon l'ISTAT, 29,354,086 individus mariés sur une population de 57,6m pour l'an 2000, une proportion de 51%). En fait, le vrai taux de divorce en Italie est moins d'un quart du taux canadien. Bref, les Italiens se marient plus et divorcent moins des Canadiens. Et ceci, il faut peut-être le souligner, dans un pays qui est autant ou même plus performant que le Canada sur le plan économique.

Il faut admettre que le taux de divorce a augmenté en Italie depuis 1980, pour presque doubler (de 11,844 divorces en 1980). Le changement est certainement dû à un ensemble de facteurs: «l'américanisation» du mode de vie, une baisse importante du nombre d'enfants, des revendications visant à augmenter l'autonomie individuelle, l'augmentation du pouvoir économique des femmes, etc. Reste que le quotidien le plus important d'Italie, *La Repubblica*, en parlait en première page (format électronique) dans l'édition du 19-10-2001. Cette hausse (qui est aussi liée à une baisse dans le nombre de mariages) est alarmante pour les Italiens, qui continuent à croire dans l'importance de la famille et du mariage. Un tel reportage sur la première page du *Globe and Mail* serait-il concevable, d'autant plus que le changement n'est pas statistiquement dramatique?

Les mariages, une fois contractés, ont tendance à assumer un caractère assez permanent puisque le couple est impliqué dans un ensemble complexe de réseaux sociaux qui se concrétisent autour du couple. Chaque réseau est plus étendu et plus permanent comparé à des réseaux canadiens. Par exemple, il est très fréquent que des amis soient les enfants de personnes liées par l'amitié il y a une génération; le mariage de deux membres de ce réseau, ce qui est assez fréquent pour la classe moyenne et quasi obligatoire pour les paysans, dans un sens ne fait que renforcer les réseaux déjà présents, et donne l'impression qu'ils sont très importants puisqu'ils semblent se reproduire. En fait, le mariage chevauche trop de dimensions de la vie sociale et civile pour que les individus le dessoudent facilement. Le mariage en Italie est non seulement l'union de deux individus autonomes, comme on a tendance à croire au Canada, il représente également l'union de deux familles, de deux villages, de deux quartiers, de deux réseaux de parenté et d'amis. L'époux et l'épouse dans un sens ne sont pas considérés uniquement comme des individus autonomes, mais comme une manifestation complexe de l'histoire et du destin. Le mariage, autrement dit, est un moyen de célébrer et de renforcer la société, même dans ses dimensions les plus restreintes (par exemple, l'union de deux familles avoisinantes dans un quartier). La communauté, comme j'ai dit, est métaphoriquement présente dans la vie du couple.

Évidemment, le mariage italien réunit souvent des intérêts stratégiques qui dépassent les intérêts émotifs et psychologiques du couple. Le mariage est souvent un amalgame de deux lignes de filiation qui unissent deux patrimoines. Il est censé consolider la position économique et politique des deux familles. Ceci peut sembler une pratique médiévale de notre point de vue, mais que le mariage mette en jeu des intérêts stratégiques est une dimension que la majorité des Italiens a toujours crue, et ceci, non seulement parmi les membres d'une catégorie élite: un paysan reste très attentif aux conditions économiques de son futur partenaire, sachant que le mariage pourra également légitimer l'accès à deux patrimoines fonciers pour les membres de la famille de l'époux ou de l'épouse. Cette attitude crée un paradoxe pour la mentalité italienne. Par exemple, plusieurs unions de fait où l'un des partenaires a déjà des enfants d'un premier mariage refusent de légaliser leur deuxième union puisque la loi italienne prévoit qu'une partie du patrimoine individuel (c'est-à-dire, le patrimoine appartenant à un individu avant le mariage) serait transmise automatique aux membres de la famille d'origine d'un premier conjoint décédé quand son partenaire actuel l'a précédé (autrement dit, une partie du patrimoine pré matrimonial d'un conjoint décédé est héritée par le survivant, mais cette partie est éventuellement héritée par la famille d'origine du

survivant et donc délaisse l'orbite financière de la famille d'origine du premier conjoint décédé). Bref, le mariage est vu comme un fait important non seulement pour le développement psychologique et émotif de l'individu, mais comme évènement qui a des implications stratégiques pour les générations à venir. Le conflit potentiel des intérêts part du fait que le système juridique italien appuie une contradiction: d'une part, il assure la possibilité que les individus puissent divorcer, mais d'autre part les lois qui gèrent la transmission d'une partie du patrimoine familial semblent être basées sur l'idée que le divorce est inconcevable et, donc, que le mariage soit permanent.

Ces attitudes italiennes envers le mariage expliquent un autre fait significatif qui a traditionnellement signalé les dynamiques démographiques italiennes. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, et depuis le début du 19^e siècle (époque pour laquelle il existe des statistiques crédibles), dix pour cent de la population italienne demeuraient célibataires. Les raisons citées par la majorité des chercheurs invoquent la pauvreté du pays (les *braccianti*, paysans sans-terre, ne possédaient pas les ressources immobilières pour se marier) et l'instabilité politique, qui poussait les élites à bien calculer les avantages politiques et financiers du mariage. On dit, de façon mi-sérieuse, que le grand nombre de monastères et les couvents ne témoignent pas de la foi des Italiens, mais plutôt la crainte de perdre le patrimoine familial suite à des mariages mal conçus, ou simplement par l'obligation de fournir une dot à chacune des filles nubiles (ou aux veuves, dont la «valeur» sur le marché matrimonial baisse en fonction de l'âge sauf, évidemment, pour des veuves riches) désirant se marier. Il était plus économique de les placer dans un couvent et de conserver intact le patrimoine de famille!

Évidemment, la situation a changé depuis la guerre principalement en raison de l'accroissement de la richesse du pays, et à l'émergence d'une véritable classe moyenne. Bien que les enjeux stratégiques aujourd'hui soient de moindre importance, surtout pour les membres de la classe moyenne, les Italiens ont toujours tendance à marier des individus qui partagent la même classe sociale. Celle-ci demeure un critère extrêmement important pour les définitions des rapports sociaux et donc pour le mariage, qui en général est intraclasse. Dans un sens, l'augmentation des possibilités dans le choix de partenaire de vie qui a accompagné la croissance économique contemporaine (les individus qui se déplacent davantage; la richesse individuelle qui réduit les enjeux stratégiques liés au mariage) a créé des distinctions plus fines dans les marqueurs de classe, qui agissent de contrepoids à la nouvelle ouverture sociale et réduisent sensiblement le choix de partenaire pour les Italiens qui sont toujours sensibles – la majorité – aux origines socioculturelles de leur partenaire.

De plus, et à différence du Canada où le divorce a depuis longtemps été sanctionné par le système juridique, le divorce existe en tant que tel en Italie seulement depuis 1970. Les arguments contraires au divorce qui circulaient à l'époque souvent se basaient sur l'hypothèse que la libéralisation aurait produit un effet de rebond, que des centaines de milliers de couples se seraient divorcé une fois qu'ils avaient la possibilité, avec des conséquences désastreuses pour la stabilité sociale. Cette crainte ne s'est pas concrétisée, mais il souligne l'importance de la tradition même dans un monde en évolution, car l'Italie est une société contemporaine à tous les effets: elle est la cinquième ou sixième puissance industrielle de la planète, et tous les critères habituellement évoqués pour définir et mesurer la qualité de la vie – âge au décès (élevée), taux de naissance (faible), montant et distribution du PDL (haut, et équitable), proportion des femmes sur le marché du travail (haute), différentiel entre salaires pour les hommes et pour les femmes (basse), présence des services sociaux (gratuits et compréhensifs), niveau d'éducation de la population (haute), qualité et quantité d'exportations (hautes), santé de la population (excellente), système politique démocratique, proportion de la population travaillant dans le secteur des services (au-delà de 80%) – suggèrent que l'Italie est une nation à l'avant-garde sociale et politique sur plusieurs plans. Toutes ces preuves de la modernité du pays ne font que souligner le rôle central du mariage, qui semble résister bien à la modernisation et au développement économique qui, ailleurs, semble transformer le monde.

Les mêmes conclusions émergent des statistiques sur l'âge du couple au mariage. Traditionnellement, et ce, pendant des siècles, les Italiens au moment du mariage ont la moyenne d'âge la plus élevée d'Europe après l'Irlande, autour de 25 ans pour les hommes et 23 ans pour les femmes. Cependant, ces chiffres

bruts cachent une réalité plus complexe. La situation se complique quand la question de classe sociale est considérée, les paysans ayant une tendance à se marier à un âge légèrement inférieur (environ 20 ans pour les femmes et 22 ans pour les hommes). Ce qui pourrait sembler étonnant est que les membres des élites divers – aristocrates, nobles, «grand» bourgeois, etc. – sont plus jeunes au mariage comparé à la classe moyenne et à la classe ouvrière urbaine. En majorité, les jeunes Italiens vivent avec leurs parents jusqu'au moment de leur mariage. De nos jours et dans les grandes villes, ceci peut signifier que les «jeunes» demeurent à la maison familiale jusqu'à l'âge de trente ou même de quarante ans, sans aucune peur qu'ils soient considérés «anormaux» ou qu'ils soient accusés d'un manque de maturité. Durant cette longue période d'apprentissage social, un jeune urbain étudie et travaille, obtenant (dans le premier cas) un diplôme qui lui facilitera l'obtention d'un emploi, et (dans le deuxième cas) faisant des épargnes qui seront utilisées pour se lancer dans la vie de façon convenable pour une personne de son statut social (maison, voiture, vêtements). C'est uniquement à ce moment, où les études ou les épargnes permettent un style de vie sécuritaire (*sistemazione*, en italien) qu'un jeune envisage la possibilité de se marier. L'amour peut attendre, l'important est la stabilité financière et sociale du jeune couple. Autrement dit, le mariage est tellement important que les jeunes couples sont prêts à attendre plusieurs années pour que leur vie de couple ne soit pas menacée par l'instabilité économique ou par le chômage (deux phénomènes plus en évidence en Italie qu'au Canada). Un jeune paysan, pour sa part, n'a souvent pas les moyens d'étudier ou ne possède pas de capital culturel adéquat pour qu'il puisse facilement s'insérer dans un autre contexte social; autrement dit, il est souvent condamné à assumer un style de vie «traditionnel» même s'il a préféré changer de statut social. Ses choix limités l'orientent vers une vie dite plus traditionnelle, c'est-à-dire qu'il travaillera les terres de ses parents et vivra dans la maison de famille jusqu'au moment où il hérite les terres (et la maison) de ses parents; en effet, les paysans souvent construisent de nouvelles habitations pour leurs enfants qui veulent se marier, créant ainsi des agglomérations «claniques». Les paysans ont donc tendance à se marier à un âge plus jeune comparé aux membres de la classe moyenne urbaine puisque les conditions de vie retenues nécessaires pour la survie du couple – travail stable et sécurité financière, c'est-à-dire, l'accès aux terres – leur sont assurées par leurs parents et par la communauté. Le jeune paysan peut donc se marier jeune sachant qu'il est assuré d'un domicile et d'un moyen de survie, comparé aux jeunes urbains qui, eux, doivent s'assurer qu'ils possèdent le capital financier et social nécessaire avant de se lancer dans la vie de couple. Troisième cas: les jeunes qui sont membres des élites ont tendance à se marier plus jeune comparé aux membres de la classe moyenne, exactement pour les mêmes raisons qui permettent les paysans de se conjuguer à un jeune âge – ils sont déjà assurés d'un capital social, économique et culturel qui leur permet de prendre comme acquis la stabilité nécessaire pour une vie de couple réussie.

Il y a certainement d'autres dimensions qui expliqueraient les différences dans les pratiques matrimoniales parmi ces trois classes (par exemple, le capital social des jeunes membres des catégories élites signifie que la question de statut d'adulte qu'on assume au moment du mariage est, pour eux, de moindre importance, et donc certains, surtout des professionnels, ne voient aucune raison pressante pour se marier). Cependant, la conclusion me semble évidente que plusieurs pratiques sociales sont directement liées à l'importance accordée au mariage dans la mentalité italienne. Le mariage n'est pas uniquement un rite, il est aussi un fait social sur lequel se basent plusieurs autres pratiques et habitudes qu'au Canada sont pensés et vécus dans des contextes non matrimoniaux. On ne peut pas expliquer le phénomène social de l'âge relativement mûr au premier mariage si on ne tient pas compte de l'importance du mariage dans la structure sociale italienne.

L'importance du mariage est aussi indiquée par la participation économique des parents aux célébrations nuptiales et par leur générosité envers le jeune couple. Il n'existe pas de chiffres précis qui indiquent combien les parents sont prêts à dépenser pour fêter le mariage de leurs enfants, mais les évidences suggèrent que les montants soient impressionnants, comparés aux dépenses de la part des familles non italiennes. Si la réception a lieu dans un restaurant, par exemple, les parents peuvent dépenser jusqu'à \$500.00 par invité, pour ne pas mentionner les dépenses pour les vêtements de l'époux et de l'épouse, qui souvent dépassent \$5,000.00. Et ceci, pour des paysans. Pour les membres de la classe moyenne urbaine, le mariage déclenche une lutte farouche pour des ressources cérémonielles retenues comme adéquates au

statut social de la famille – une église particulièrement importante puisqu'elle est «belle», un prêtre renommé (certains sont plus recherchés que d'autres), un club (pour la réception) fameux qui fournit une ambiance particulière et même «chic». Les dépenses peuvent ainsi atteindre un montant prodigieux, au-delà de \$100,000. Les cadeaux de la part des invités sont de la même taille. Si un Canadien «moyen» est souvent prêt à dépenser \$100.00 pour le cadeau d'un ami (et non pour la parenté proche) qui se marie, un Italien en dépensera \$400.00 ou \$500.00. Et ceci, pour ne pas parler de la contribution parentale à l'établissement et l'aménagement de la maisonnée du jeune couple. Les épargnes des jeunes souvent s'avèrent insuffisantes, les parents peuvent faire des dons impressionnants aux jeunes mariés – par exemple, combler l'écart entre les épargnes des jeunes et le prix d'achat d'une maison. Les voitures, les vêtements, les meubles – fournis comme investissement dans la survie de la nouvelle maisonnée – témoignent l'importance du mariage dans le cheminement de l'individu.

La complexité et surtout le nombre de formalités et de rituels entourant les fiançailles, le mariage et les célébrations qui suivent sont aussi indicateurs de l'importance du mariage. Chaque région possède ses traditions, et les coutumes traditionnelles et «folkloriques» qui entourent le mariage sont si nombreuses et complexes qu'il serait vain d'essayer de les décrire. Il faut toutefois souligner que même des couples modernes (résidents de centres urbains avec un taux d'instruction supérieure à la moyenne) observent un ensemble de pratiques qui transforment le mariage d'une pure formalité juridique (comme il est parfois conçu par de jeunes Québécois) en un rite social où participe la communauté, le quartier ou la famille étendue. Par exemple, la décision individuelle de se marier suit un parcours rituel bien établi: le jeune homme (aujourd'hui, en présence de sa fiancée) annonce la décision aux futurs beaux-parents lors d'une cérémonie privée, mais encore assez formelle. Autant de membres de la famille étendue de la future épouse qu'il est possible de convoquer sont invités, et le jeune homme annonce de façon solennelle la décision (il y a quelques décennies, il aurait demandé formellement la main de sa fiancée au père de la future épouse). Ceci est suivi par une réunion des deux familles. Des cadeaux sont échangés entre les parents de l'époux et les parents de l'épouse (cela peut assumer un aspect moins officiel dans les familles des classes aisées – il suffit de faire une célébration formelle comme un souper et inviter les parents du futur époux; les membres de la classe moyenne et de la petite bourgeoisie continuent à échanger des cadeaux parfois assez impressionnants). Le jeune homme s'engage à acheter les bagues. Les parents normalement acceptent de partager les dépenses du mariage (les parents de l'épouse s'engagent à payer le repas, et les parents de l'époux les autres dépenses; la liste «traditionnelle» du partage de dépenses est plus longue et formelle). En principe, les parents de l'épouse offrent un cadeau à leur futur beau-fils, souvent une montre de qualité. Et, à différence avec les usages canadiens, les deux familles discutent de façon franche les arrangements financiers et immobiliers de leurs patrimoines respectifs (ceci, dans le contexte contemporain, semble être un héritage du passé quand la famille de l'épouse – son père ou ses frères aînés – devait assurer une dot à l'épouse qui était sujet de négociations parfois aigües).

Enfin, il ne faut pas sous-estimer l'influence de l'Église catholique dans la dimension sociale du mariage. L'Italie est une société qui a subi, pour le meilleur et pour le pire, l'influence de 1500 ans de puissance pontificale. L'Italie centrale en particulier était particulièrement assujettie à l'Église puisqu'elle faisait partie des États pontificaux, où les papes étaient aussi souverains absolus pendant 1100 ans (même aujourd'hui, deux des douze premiers articles de la constitution de 1948 – le 7^e et le 8^e – se réfèrent explicitement à l'Église catholique et à sa position vis-à-vis de l'État). Bien qu'il y ait eu une évolution de la position de l'église à propos du mariage et de son importance, le catholicisme a toujours affirmé et souligné l'importance du mariage et de l'aspect cérémoniel qui l'entoure (en partie, la Contreréforme protestante prétendait abolir cet aspect formel de la religion). Qu'un Italien soit croyant, pratiquant ou athée, le mariage civil demeure imprégné d'idées et de valeurs catholiques, qui prônent la stabilité et la permanence du mariage en l'entourant de cérémonies imposantes. Même les cérémonies qui à première vue semblent laïques ou folkloriques sont le fruit de cette tendance catholique à embellir les pratiques quotidiennes par l'adoption de rituels «baroques». Bref, le refus du divorce de la part de l'église catholique, ses attitudes toujours conservatrices envers la sexualité, l'aspect cérémoniel et formel que l'église donne à «ses» sacrements, et la tendance à mystifier les rites (chaque union est bénie par Dieu, etc.), et surtout les plus de mille ans où l'histoire de l'Italie était assujettie à l'histoire de l'église et de ses

pratiques institutionnelles, agissent de sorte que le mariage est toujours un des événements les plus importants et les plus marquants pour les Italiens.